

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

itions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° M21- 071952

ND : 81522

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11007 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : OBAD SABAE

Date de naissance : 17.07.1977

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Nisrine CHRAIFI
Médecin Généraliste
Av. Tariq Ibn Zayd - Imme. 159
Tél. 053 560 34 33 - 2ème Etage
053 560 34 33

Date de consultation : 09/08/2015

Nom et prénom du malade : SABAE SABAE Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Colopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : Le : / /



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/08/2021			2000 H	<p>Dr. Nisrine CHERAITI Médecin Généraliste Av. Tarik Ben Zayad Imm. 1493 Tél 0537 60 38 53 - 2ème Etage GSM 06 20 12 35 56</p>
10/11/2021				
1011152021 CE 001629986000054				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
CE 001629986000054	09/08/2021	271,00
		INPE: 10 20 75 902

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		
	D 00000000	G 00000000		MONTANTS DES SOINS
	B 35533411			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Nisrine CHERAITI

Médecin Généraliste

Spécialiste en Echographie Générale

Diplômée de la Faculté de Médecin Rabat



الدكتورة نسرين الشرايطي

الطب العام

اختصاصية في الفحص بالصدى العام

خريجة كلية الطب بالرباط

Témara, le:

09/08/2021

Dr Nisrine CHERAITI
Médecin Généraliste
Spécialiste en Echographie Générale
Tél: 0537 603355 - 0612 01 23 56
GSM: 0612 01 23 56
Av. Tarik Ibn Zayad, Imm. 1493, 2ème étage - Cité Maghreb Al Arabi Massira 2 - Témara
1493

S. Chraïti
J. Aissa

ECG = NL

Dr Nisrine CHERAITI
Médecin Généraliste
Spécialiste en Echographie Générale
Tél: 0537 603355 - 0612 01 23 56
GSM: 0612 01 23 56
Av. Tarik Ibn Zayad, Imm. 1493, 2ème étage - Cité Maghreb Al Arabi Massira 2 - Témara
1493

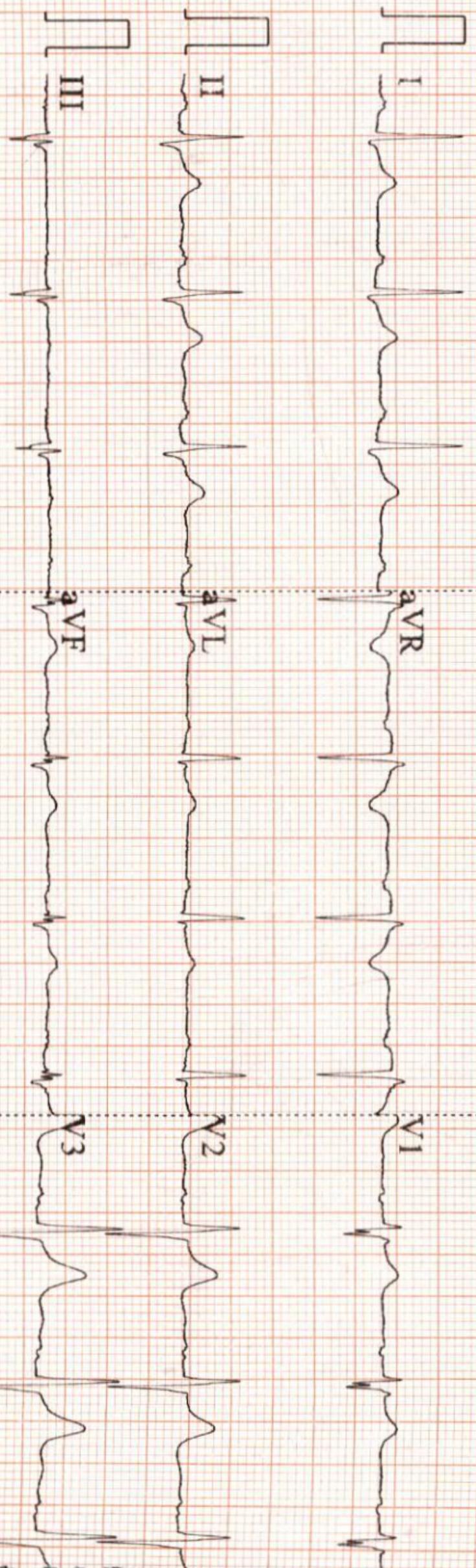
شارع طارق ابن زياد عمارة 1493، الطابق الثاني حي المغرب العربي المسيرة 2 - تمارة

Av.Tarik Ibn Zayad, Imm. 1493, 2ème étage - Cité Maghreb Al Arabi Massira 2 - Témara

الهاتف: 05 37 60 33 53 - المحمول: 06 12 01 23 56

ID: 89 08-09-2021 19:59:40

0.67~100Hz AC50 25mm/s 10mm/mV ♦82 SE-300 V1.0 SEMIP V1.7



ID: 89
Homme / mmHg
35Année cm
kg



Information Analyse:
Rythme de sinus
*** ECG Normal ***

Stéphanie
J. Houtot

FC	:	81	bpm
P	:	120	ms
PR	:	185	ms
QRS	:	93	ms
QT/QTc	:	344/399	ms
P/QRS/T	:	30/2/34	°
RV5/SV1	:	1.778/0.494	mV

Rapport confirmé par:

Lot:

DS03/21A
03/2024

DLC:

P.P.C : 109,00 DH

الدكتورة نسرين الشرياط
الطب العام
اختصاصية في الفحص بالصدى العام
خريجة كلية الطب بالرباط

KANT
LOT 21
DLUO: 05/2024
87,00DH
aboratoires Deva Pharmaceut
LOIA IDI Pharmacien Responsabil
Date de fabrication / Manufacturing date :
À consommer de préférence avant fin /
CARBOLINE CP 30 ml
PPC : 75,00 DH
Ut Av : 04/2024 Lot : D994N
IPHADERM

6512 01 23 56
GSM
tel. 0537 6033 50 - 2 ème Etat
A. Dr. Nisrine Chérat
Medicine Specialist
Dr. Nisrine Chérat
Medicine Specialist
Dr. Nisrine Chérat
Medicine Specialist

1 - 109,00 D - Stressol
109 x 2 = 218,00
2 - 87,00 Relaxin 300 mg
109 x 2 = 218,00
3 - 55,00 Carboline 100 ml
109 x 2 = 218,00

شارع طارق بن زياد عمارة 1493، الطابق الثاني حي المروج - تمارا المسيرة 2 - تمارا
Av. Tarik Ibn Zayad, Imme. 1493, 2ème étage - Cité Maghreb Al Arabi Massila 2 - Témara
Gsm: 06 12 01 23 56 - المحمول: 05 37 60 33 53 - الهاتف: 15 fm